

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII**

**Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Jeudi 27 août 2020 à 16 h30,
En visioconférence TEAMS.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Michaël Allard, parent
Geneviève Bellavance, parent
Christiane Desroches, parent
Myriam Ouellet, parent
Valérie Pelletier, parent substitut
Nicole Dubé, enseignante
Joanie Jacques, enseignante
Manon Picard, enseignante
Melanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde
Chantal Jetté, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

AUTRES PERSONNES

ÉTAIENT ABSENT(S)

Julie Patenaude, parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ **PRISE DES PRÉSENCES**

➤ **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :
QUE madame Christiane Desroches préside la séance du conseil d'établissement.

CÉ # 19-20-063

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

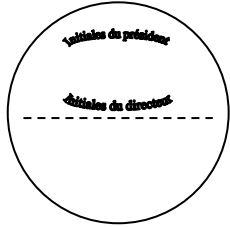
Madame Christiane Desroches, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par madame Josée Malenfant, et résolu:
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec l'ajout du
5.8 Matériel Passe-Partout.

CÉ # 19-20-064

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2020 ;

Il est proposé par madame Mélanie Berger, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 4 juin soit adopté tel que déposé avec la correction de coquille aux résolutions 5.5 et 5.8.

CÉ # 19-20-065

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC ;

Aucun public.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ET POINTS D'APPROBATION/ADOPTION ; 5.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021 (ADOPTION) ;

Il est proposé par madame Valérie Pelletier, et résolu :

QUE le conseil d'établissement adopte les prévisions budgétaires 2020-2021.

CÉ # 19-20-066

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2020-2021 ;

Il est proposé par madame Cindy Renaud, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve les règles de fonctionnement du service de garde 2020-2021.

CÉ # 19-20-067

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 AUTORISATION POUR LES SORTIES AU VILLAGE ;

Il est proposé par madame Nicole Dubé, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve les sorties dans le village d'Ange-Gardien.

CÉ #19-20-068

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 FRAIS À LA RENTRÉE ;

Il est proposé par madame Louise Tarte, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve les frais à la rentrée pour l'année scolaire 2020-2021.

CÉ #19-20-069

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

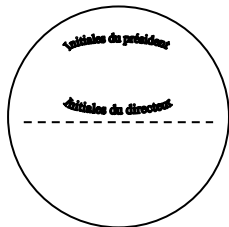
5.5 PHOTO SCOLAIRE ;

Il est proposé par madame Cindy Renaud, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve la journée de la photo scolaire qui aura lieu le vendredi 2 octobre avec la compagnie Studio La Pomme Verte.

CÉ #19-20-070

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

5.6 AMENDEMENT GRILLE-HORAIRE ;

La direction informe le conseil d'établissement que pour répondre aux recommandations de la CNESST et de la Santé publique en ce temps de pandémie, il y a aura deux récréations différentes en avant-midi. Ainsi, pour certains groupes, la période 3 sera coupée en deux pour permettre la récréation à 10h.

5.7 AMENDEMENT MENU TRIANGLE DU GOURMET ;

Il est proposé par madame Christiane Desroches, et résolu :

CÉ # 19-20-071

QUE le conseil d'établissement approuve le changement apporté au menu du Triangle du Gourmet afin de faciliter la gestion des repas qui se fera dans les classes et non à la cafétéria.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.8 MATÉRIEL PASSE-PARTOUT

Il est proposé par madame Valérie Pelletier, et résolu :

CÉ #19-20-072

QUE le conseil approuve la liste des effets scolaires pour les élèves inscrits au programme Passe-Partout pour 2020-2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par

CÉ # 19-20-073

Madame Louise Tarte, et résolu:

QUE la séance soit levée, à 17h17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christiane Desroches, présidente par intérim

Dominique Benoit, directrice